

**MAIRIE
DE SAINTE-CROIX**

INFORMATIONS COMMUNALES DU 4 JUILLET 2023

PRÉSENTS : MONGE Nadine, POULET André, BIZOUARD Thierry, LEBAILLIF Danièle, HOTTE Jean, BAUDOUIN Joëlle, NGOC Marie.

ABSENT EXCUSE : ARCHINARD Stéphane, pouvoir donné à BIZOUARD Thierry

ABSENT : LAMBERT Christian

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LEBAILLIF Danièle

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV 29 mars 2023 et du 3 mai 2023

Délibération n° 1 : DM 2 Budget commune

Délibération n° 2 : Dépenses à imputer à l'article fêtes et cérémonies

Délibération n° 3 : Signature convention du Barry

Délibération n° 4 : Référent déontologie élus

Délibération n° 5 : Solidarité Séderon suite à orage

Délibération n° 6 : Projet école maternelle de ST-JULIEN-EN-QUINT

Délibération n° 7 : Motion vœux pour la préservation du pastoralisme

**Délibération n° 8 : Motion vœux pour le financement prioritaire des petites lignes Ferroviaires
Auvergne Rhône-Alpes**

INFORMATIONS

- Subvention exceptionnelle pompiers volontaires
- Validation du projet d'écluse pour la sécurisation du village
- Appel à manifestation "mois de la nuit"
- Convention fibre
- Ticket restaurant agents SDD et CDI
- Logiciel AGEDI

Questions diverses.

Approbation du PV du 29 mars 2023

VOTE : 8 VOIX POUR

Approbation du PV du 3 mai 2023

VOTE : 8 VOIX POUR

Délibération n° 1 : DM 2 Budget commune

Mme le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	3330.54	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	-3330.54	
	TOTAL	0.00	

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les recettes indiquées ci-dessus

VOTE : 8 VOIX POUR

Délibération n° 2 : Dépenses à imputer à l'article fêtes et cérémonies

Monsieur le trésorier demande aux collectivités locales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 "fêtes et cérémonies"

VOTE : 8 VOIX POUR

Délibération n° 3 : Signature convention du Barry

Le projet de convention avec le réseau du Barry continue, nous devons signer une nouvelle convention, plutôt deux. La première concerne la répartition des enfants et la seconde concerne plutôt les Mairies avec un côté plus administratif et financier.

Le CM autorise Mme la Maire à signer les conventions.

VOTE : 8 VOIX POUR

Délibération n° 4 : Référent déontologie élus

Le code général des collectivités territoriales permet à tout élu local de consulter un référent « déontologie » chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques énoncés dans la chartre de l'élu local.

L'AMF26 propose de se rallier au centre de gestion et de signer la convention proposée pour un coût de 100€ et ensuite chaque intervention sera facturée 106€.

Le CM ne souhaite pas signer la convention.

Les élus signent la chartre de l'élu

VOTE : 8 VOIX CONTRE

Délibération n° 5 : Solidarité Séderon suite à orage

Suite au gros orage qui s'est abattu sur Séderon, l'association des Maires de la Drôme lancent un appel aux dons.

Le CM pense que ce genre d'évènement climatique risque d'être de plus en plus fréquent et que ce n'est pas aux communes d'aider financièrement.

Le CM décide de ne pas donner suite.

VOTE : 5 VOIX CONTRE - 3 ABSTENTIONS

Délibération n° 6 : Projet école maternelle de ST-JULIEN-EN-QUINT

Le projet est recentré sur ST-JULIEN. Nous devons avoir la confirmation du poste réservé pour la rentrée 2024 et c'est le CM de ST-JULIEN qui doit étudier un projet d'extension de l'école.

Il a été demandé aux communes proches (MARIGNAC, STE-CROIX) d'accepter d'éventuelles dérogations pour les enfants de maternelle (3 années)

Il faut avoir en tête les effectifs de notre école afin de ne pas la fragiliser, mais surtout le prix des frais de scolarité qui devront être approximativement les mêmes qu'à Die avec un engagement sur trois années.

Le CM est favorable aux dérogations selon le montant des frais de scolarité (voir les prix de la maternelle de Chabestan). A voir aussi en concertation avec Vachères que le fait d'accorder une dérogation ne mette pas en danger la classe de STE-CROIX.

VOTE : 8 VOIX POUR

Délibération n°7 : Motion vœux pour la préservation du pastoralisme

Divers politiques proposent des motions de soutien au pastoralisme contre la prédation du loup. Didier-Claude BLANC, élu régional, nous propose une délibération dans ce sens.

VOTE : 6 VOIX POUR - 2 ABSTENTIONS

Délibération n° 8 : Motion vœux pour le financement prioritaire des petites lignes ferroviaires Auvergne Rhône-Alpes

Dans le plan de financement des lignes ferroviaires de la région, le collectif des usagers a peur que l'enveloppe soit réservée aux grandes lignes et que les secondaires soient un peu oubliées. Il nous demande notre soutien dans leurs démarches.

VOTE : 5 VOIX POUR - 3 VOIX CONTRE

INFORMATIONS.

Subvention exceptionnelle pompiers volontaires

Suite à la rupture du barrage de Kakhovka en Ukraine, les pompiers humanitaires du GSCF (groupement de secours catastrophe français) lancent un appel aux dons.

Le CM décide de ne pas donner de subvention.

Validation du projet d'écluse pour la sécurisation du village.

Dans un souci de sécurisation des entrées de village, Jean Hotte a travaillé sur la création de trois écluses

Le CM doit se positionner sur leur emplacement.

Le CM valide la création des écluses (une à l'entrée du village côté école, les deux autres sous le village).

Appel à manifestation "mois de la nuit"

Octobre est le mois de la nuit.

Le PNRV propose différentes manifestations auxquelles les communes peuvent se joindre avec une possibilité d'intervenants.

Convention fibre

Les conventions fibre sont arrivées. Merci de penser à les renvoyer afin de ne pas bloquer l'avancée des dossiers. Contacter la personne référente du dossier si vous avez des questions et, si vous ne souhaitez pas signer la convention, il faut aussi le dire.

Ticket restaurant agents SDD et CDI

Nous devons proposer à nos salariés une action sociale. Le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) nous demande de nous rapprocher du centre de gestion. Nous attendons plus d'infos.

Logiciel AGEDI

Afin de faciliter la gestion du périscolaire, nous avons demandé à AGEDI de nous faire un devis pour une gestion dématérialisée. Nous avons un devis de 1570.00 €.

Projet destiné à alléger le temps de suivi administratif du périscolaire par le secrétariat de mairie et dégager ainsi du temps pour d'autres tâches.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance 21H00